

# Récapitulatif des démarches effectuées depuis 2018

Soutien du réseau d'associations pour la laïcité depuis 2020

## Avril 2018 :

Rencontre avec la section transport de Familles rurales de Chavagnes.

Pas possible car :  
- les circuits sont trop chargés  
- Pas assez d'enfants concernés (3)  
- Pas d'accord de la municipalité de la Rabatelière

## Mai 2018 :

Rencontre avec 2 élus municipaux.

Pas possible : « *Vous n'avez qu'à les (vos enfants) mettre au privé...* »

Réponse du maire

Annexe 1

## Printemps 2019 :

Réunion de présentation des projets, en lien avec la famille, du département sur St Georges de Montaigu, avec M.AUVINET, président du conseil départemental de la Vendée et M.MONTASSIER, conseiller départemental (et maire de la Rabatelière). Interpellation au sujet de l'accès à l'école publique des vendéens.

Les écoles primaires et le transport scolaire ne relève pas de la compétence du département

## Mai 2019 :

Sollicitation d'un arrêt sur le site Aleop

Refus sans explication

## Janvier à juillet 2020 :

Sollicitation d'un arrêt sur le site Aleop, pour 8 enfants

Familles Rurales, pas possible car :  
- pas d'accord avec la commune  
- hors commune

Annexe 2

Transporteur, pas possible car :  
- circuits trop chargés à ce jour

## Août 2020 :

Sollicitation de la mairie pour accord

Retour négatif, pas d'accord car :  
Pas la compétence de transport  
Circuit chargé  
Pas sécuritaire

Annexe 3

## Septembre 2020 :

Sollicitation d'une entrevue avec le préfet de la Vendée

Retour négatif car pas de compétence dans le transport

Annexe 4

Annexe 5

## Novembre, décembre 2020 :

Sollicitation d'une rencontre avec la municipalité

Rencontre avec M.CARVALHO, maire de la Rabatelière, Mmes CALLAUD et CARDINAUD, adjointes à la municipalité de la Rabatelière. Nous avons entendu des discours précisant que l'école de la Rabatelière n'était pas une école catholique mais un école primaire.

Bilan : - Les finances de la commune vont mal et l'école privée est en difficulté

- Pas la compétence du transport et ne la souhaite pas

- M. le maire se rapproche des autres communes pour voir comment ils gèrent

- Mme CARDINAUD voit avec familles rurales pour une rencontre commune, et financement

au prorata du nombre d'enfants concernés

## Janvier 2021 :

Retour de la mairie concernant les démarches auprès de Familles rurales

Courrier de la mairie qui ne donne pas suite

Courrier à l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme ADAM

Annexe 6

Annexe 7

Annexe 8

### Février 2021 :

Retour de l'IEN, par téléphone :

- les enfants étant déjà scolarisés, pas compétent
- le dialogue avec la mairie est déjà engagé
- la commune a déjà fait les démarches pour permettre aux enfants d'être pris en charge par le car.

### Mars 2021 :

Réponse avec des précisions à l'IEN :

Annexe 9

- la demande de la municipalité pour les enfants est la prise en charge sur le circuit existant dans un arrêt à 2,5km du bourg sur la commune de Chavagnes en Paillers donc pas d'avancée...

Courrier à Mme la présidente de la région

Annexe 10

Article de Ouest France

Annexe 11

### Juillet, Août 2021 :

Sollicitation d'un arrêt via Aléop, 10 enfants sont concernés, demande d'une 5<sup>ème</sup> ligne en lien avec familles rurales de Chavagnes en Paillers et le transporteur

Annexe 12

Pas le budget pour une 5<sup>ème</sup> ligne

Annexe 13

### Octobre 2021 :

Proposition de la région d'une rencontre parents, région, mairie

Annexe 14

### Novembre 2021 :

Rencontre avec Mme THIBAUD, élue régionale, M. BLOT, responsable des transports de la région, M. CARVALHO, maire de la Rabatelière, Mmes CARDINAUD et CALLAUD, adjointes de la Rabatelière, M. QUITTE, DDEN et Mme CAUX, parent d'élève. Durant cette rencontre, Mme Thibaud a tenu des propos comme : « *Vous avez déjà une école communale...* ».

Bilan de la rencontre :

Annexe 15

- Proposition de la région de mettre un point d'arrêt à la Barre, à 1 km du bourg, au bord d'une route départementale très passante, sans accès sécurisé pour les piétons.

- Proposition de la mairie que les parents créent une association pour faire des demandes des subventions, reviennent sur la proposition de financement au prorata du nombre d'enfants.

Après échanges avec les parents, refus de l'arrêt de la Barre car pas non sécurisé pour les piétons et trop dangereux

### Décembre 2021 :

Création de l'amicale laïque de la Rabatelière

### Janvier à avril 2022 :

Demande de subvention de l'amicale

Annexe 16

Refus de la subvention

Annexe 17

### Juillet 2022 :

Courrier de relance à la mairie, Aleop, la préfecture de la Vendée, familles rurales de Chavagnes, le transporteur, le conseil départemental de la Vendée ainsi que la communauté de communes de St Fulgent-Les Essarts.

Annexe 18

Retours des différentes collectivités qui se renvoient les compétences, responsabilités voire ne répondent pas.

Annexe 19

Article de Ouest France

Annexe 20

### Septembre 2022 :

Demande de rencontre avec la mairie

Refus car pas la compétence

Annexe 21

Sollicitation de familles rurales de la Rabatelière

Pas de réponse

### Janvier février 2023 :

Lancement de la pétition et action

Annexe 22